

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 23 juin 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 juin 2023

### **SPORTS - COMPLEXE SPORTIF DE LA VENISE VERTE - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION AVEC LA SOCIÉTÉ ANONYME CHAMOIS NIORTAIS FOOTBALL CLUB POUR LA SAISON SPORTIVE 2023-2024**

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Eric BRINEAU, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Yvonne VACKER, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Annick BAMBERGER à Clément COHEN, Claude BOISSON à Jean-Pierre DIGET, Yamina BOUDAHMANI à Stéphanie ANTIGNY, Olivier D'ARAUJO à François BONNET, Emmanuel EXPOSITO à Jérôme BALOGE, Noélie FERREIRA à Yvonne VACKER, Gérard LABORDERIE à Romain DUPEYROU, Gérard LEFEVRE à Jeanine BARBOTIN, Bastien MARCHIVE à Valérie VOLLAND, Rose-Marie NIETO à Thibault HEBRARD, Corinne RIVET BONNEAU à Sonia LUSSIEZ, Nicolas ROBIN à François GUYON, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS, Méлина TACHE à Ségolène BARDET, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX, Séverine VACHON à Alain LECOINTE, Nicolas VIDEAU à Anne-Lydie LARRIBAU, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOIN par Eric BRINEAU, Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

#### **Titulaires absents :**

Christelle CHASSAGNE, Gérard EPOULET, Guillaume JUIN, Michel PAILLEY.

#### **Titulaires absents excusés :**

Christophe GUINOT, Alain LIAIGRE, Marcel MOINARD.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMERATION DU JEUDI 29 JUIN 2023**

#### **SPORTS - COMPLEXE SPORTIF DE LA VENISE VERTE - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION AVEC LA SOCIÉTÉ ANONYME CHAMOIS NIORTAIS FOOTBALL CLUB POUR LA SAISON SPORTIVE 2023-2024**

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Société Anonyme (SA) Chamois Niortais Football Club utilise des équipements du Complexe Sportif de la Venise Verte (CSVV), propriété de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Vu la délibération C37-05-2023 du 9 mai 2023 prévoyant une convention de mise à disposition des équipements du complexe sportif Venise Verte auprès de la Société Anonyme (SA) Chamois Niortais Football Club, qui arrive à échéance au 30 juin 2023, assortie d'un montant de redevance pour cette occupation,

Considérant qu'un tel accord contractuel est le préalable pour occuper un équipement du domaine public pour ne pas considérer l'avantage donné comme une libéralité ;

Il est proposé de poursuivre, pour la saison 2023/2024, la mise à disposition des installations du complexe sportif de la Venise Verte auprès de la SA Chamois Niortais Football Club selon la grille tarifaire définie pour les équipements sportifs, soit 80 635,99 € de redevance pour la saison 2023/2024.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Décide de poursuivre la mise à disposition des installations du complexe sportif de la Venise Verte, au profit de la SA Chamois Niortais Football Club au titre de la saison sportive 2023/2024 ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer la convention correspondante ainsi que tout document afférent.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Aurore NADAL**

**Secrétaire de séance**

**Philippe MAUFFREY**

**Vice-Président Délégué**